



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E105976

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2024

ÉDITÉ LE 15/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2004
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 30/03/2016
50 000

Raison sociale : ETS BESSON

10 ROUTE DE L'INNOVATION
ZI LA GARNASSE/LA FONT DU LOUP
43240 SAINT-JUST-MALMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 04 77 35 66 90

Fax : 04 77 35 66 00

Portable : 0684015102

Siret : 478 427 057 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 82 05705

Site Internet : www.besson-chauffage.fr

E-mail : contact@besson-chauffage.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 55313321

Responsabilité légale :

BESSON FABIEN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 55313321

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/05/2023

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	21/09/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	21/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	22/09/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	22/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.